

MAZARS

**INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES
SUR L'AUTISME**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES SUR L'AUTISME

Siège social : Domaine de Fraisse 11250 LEUC
Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Institut de Recherches Pratiques sur l'Autisme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de

notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application anticipée des principales dispositions du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

**INSTITUT DE
RECHERCHES
PRATIQUES SUR
L'AUTISME**

Comptes Annuels

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 24 septembre 2020

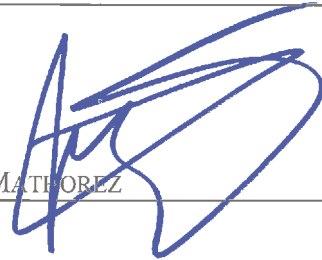
Le Commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD



JEAN-PHILIPPE MATHOREZ



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	498 393,60	31 693,24	466 700,36	67 663,50	399 037
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 665,06	9 760,78	13 904,28	13 177,25	727
Autres immobilisations corporelles	46 139,87	9 251,90	36 887,97	16 396,27	20 492
Immobilisations grevées de droit				51 122,94	- 51 123
Immobilisations en cours				26 048,28	- 26 048
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	568 198,53	50 705,92	517 492,61	174 408,24	343 084
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 787,29		2 787,29	174,80	2 612
Créances usagers et comptes rattachés	4 682,83		4 682,83	14 835,18	- 10 152
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	33 598,00		33 598,00		33 598
Valeurs mobilières de placement	127,00		127,00		127
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	88 891,95		88 891,95	34 938,88	53 953
Charges constatées d'avance	28,16		28,16	38,35	- 10
TOTAL (II)	130 115,23		130 115,23	49 987,21	80 128
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF	698 313,76	50 705,92	647 607,84	224 395,45	423 212

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	140 995,55	18 477,57	122 518
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-53 033,53	122 517,98	- 175 552
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		12 541,11	- 12 541
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)		51 122,94	- 51 123
TOTAL (I)	87 962,02	204 659,60	- 116 698
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement		37,00	- 37
. Sur autres ressources	509 720,47		509 720
TOTAL (II)	509 720,47	37,00	509 683
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		50,00	- 50
Fournisseurs et comptes rattachés	8 402,53	6 190,50	2 212
. Personnel	5 277,00	5 612,69	- 336
. Organismes sociaux	6 031,68	4 247,66	1 784
. Autres impôts, taxes et assimilés	194,14	3 598,00	- 3 404
Autres	20,00		20
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	30 000,00		30 000
TOTAL (IV)	49 925,35	19 698,85	30 227
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	647 607,84	224 395,45	423 212
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association en liste

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	34 152,83		34 152,83	25 655,77	8 497
Montants nets produits d'exploitation.	34 152,83		34 152,83	25 655,77	33,12
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Cotisations					
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			30 407,77	30 408	N/S
Autres produits			300 173,99	295 840,41	4 334
Reprise de provisions					
Transfert de charges			2 012,10	2 012	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			332 593,86	295 840,41	36 753
Total des produits d'exploitation (I)			366 746,69	321 496,18	45 251
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variations stocks de marchandises					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats non stockés			4 481,96	10 334,65	- 5 853
Services extérieurs			143 449,67	99 480,45	43 969
Autres services extérieurs			28 383,23	15 749,24	12 634
Impôts, taxes et versements assimilés			9 665,95	4 706,59	4 959
Salaires et traitements			87 796,40	48 174,41	39 622
Charges sociales			16 937,77	11 971,95	4 966
Autres charges de personnels			-116,86	1 180,12	- 1 297
Subventions accordées par l'association					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			37 797,38	11 111,12	26 686
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations					
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations					
. Pour risques et charges : dotation aux provisions					
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			94 607,43	37,00	94 570
Autres charges			171,27	4,00	167
Total des charges d'exploitation (II)			423 174,20	202 749,53	220 425
RESULTAT D'EXPLOITATION			-56 427,51	118 746,65	- 175 174
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (III)					
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (IV)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-56 427,51	118 746,65	- 175 174 147,52
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			3 598,00	1 665,00	1 933 116,10
Sur opérations en capital				3 246,57	- 3 247 -100
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)			3 598,00	4 911,57	- 1 314 -26,74
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion			204,02	1 140,24	- 936 -82,11
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)			204,02	1 140,24	- 936 -82,11
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôts sur les sociétés (VI)					
RESULTAT EXCEPTIONNEL			3 393,98	3 771,33	- 377 -10,01
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			370 344,69	326 407,75	43 937 13,46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			423 378,22	203 889,77	219 488 107,65
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-53 033,53		- 53 034 N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				122 517,98	- 122 518 -100

Compte de résultat association en liste (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>				
Produits				
. Bénévolat	15 923.75			
. Prestations en nature				
. Dons en nature	12 343.42			
Total	28 267.17			
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	12 343.42			
. Personnel bénévole	15 923.75			
Total	28 267.17			

Annexes

PREAMBULE.

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 647 607,84 Euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 53 033,53 Euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16 Juillet 2020 par les dirigeants.

Objet de l'association :

L'Institut de recherche pratique sur l'autisme (IRPA) a pour objet la création, l'optimisation et l'évaluation des protocoles psychopédagogiques sur des personnes avec trouble du spectre autistique (TSA) et thérapeutiques sur l'ensemble des aidants familiaux et d'en objectiver l'impact.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de la recherche en partenariat avec des spécialistes universitaires, et des professionnels de santé sur la question de l'autisme.

Les objectifs du projet sont :

Apporter un accompagnement global et individualisé grâce à des activités psychopédagogiques, sensorielles et motrices adaptées pour les enfants et les jeunes avec TSA.

Apporter du répit actif aux aidants familiaux confrontés quotidiennement à l'autisme grâce à des activités de relaxation à vocation thérapeutiques.

Apporter une réponse à une problématique d'utilité publique au travers de l'accompagnement des jeunes adultes avec TSA en rupture avec la société.

Moyens mis en œuvre

Au cours de l'exercice 2019 L'IRPA a réalisé les investissements permettant l'accueil des enfants et des familles, ainsi que les Jeunes avec TSA.

Ces investissements consistent en des travaux pour la création de :

La salle d'activité,

La salle pour les aidants familiaux,

Bureaux pour le suivi administratif et la gestion de l'association.

Par ailleurs il a été nécessaire de renforcer l'équipe opérationnelle par l'embauche de nouveaux encadrants

Ces investissements matériels et humains ont permis de réaliser 19 séjours, dont 16 séjours autisme/ répit actif des aidants familiaux de 4 à 5 familles et trois séjours d'accompagnement préprofessionnels pour les jeunes adultes. Soit un nombre total de personnes accueillies de 239.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

1- Modification des statuts dans les articles 9 et 10 et 11 relatifs à la composition du conseil d'administration, du bureau et à leur modalité de fonctionnement.

2-Nomination de Madame Mylène BOUDIER en qualité de cofondatrice, sans lui octroyer la qualité de membre du bureau ou du conseil d'administration. Monsieur Joseph SCHOVANEC est Parrain de l'association.

3- Renforcement des équipes par de nouvelles embauches, réalisation des investissements et travaux importants. Les nouveaux locaux ont été inaugurés. Cela a permis d'augmenter les capacités d'accueil et le travail avec les publics accueillis.

4- Il a été organisé deux événements :

- l'inauguration des bâtiments rénovés
- La journée régionale sur l'autisme de la Fondation Orange.

5- L'activité de formation a continué avec les ateliers Montessori, l'association développe les ateliers de Team building et de 1er secours.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association a bénéficié du Mécénat de Compétence de la part de la Fondation Orange, évalué à la somme de 12 343.42 euros.

Elle a par ailleurs bénéficié de Bénévolat actif, de la part de deux co-fondateurs pour la levée de fonds et les missions sociales. Un bénévolat actif de la part d'une sophrologue Caycédiennne pendant les séjours et d'une aide animatrice. Ces contributions volontaires se sont élevées à la somme de 15 923 .75 €

EVENEMENTS POST CLOTURE – COVID- 19

1- La crise du COVID 19 a contraint l'association a annuler ou reporter l'ensemble de ses séjours de répit et séjours préprofessionnels à compter du 14 Mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. Dès que les modalités de regroupement seront votées l'association mettra en place les mesures nécessaires. Il reste cependant évidant que les mesures de restriction qui seront imposées ne seront pas possible à mettre en œuvre avec les publics accueillis.

Afin de faire face à cette situation, l'association a eu recours au chômage partiel pour la totalité de ses effectifs. L'association n'a pas eu recours aux prêts garantie par l'état.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 par anticipation, dès la clôture des comptes de l'exercice 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du Principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Cette méthode a été retenue pour l'ensemble de travaux et investissements réalisés au cours de l'exercice. Les investissements ont majoritairement été financés par des fonds dédiés.
- Ces fonds sont comptabilisés au passif du bilan et rapportés au résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'ils ont financés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont inscrits au passif du Bilan. Lorsqu'ils financent des immobilisations, ils sont inscrits en produits de l'exercice et rapporté au résultat au même rythme que les amortissements des bien financés..

Valorisation des contributions volontaires et dons en nature :

Les contributions volontaires en nature sont évaluées sur la base des temps consacrés par les bénévoles à l'association. Ces temps sont valorisés sur la base d'une journée de 7 heures à 1.20 fois le SMIC horaire. Pour l'exercice le taux retenu est de 12.036 € de l'heure.

Les dons en nature, ou mécénat de compétence sont valorisés selon la convention de mécénat : le temps consacré par le personnel mis à disposition, sur la base de son salaire brut chargé.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 par anticipation, dès la clôture des comptes de l'exercice 2019.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	187 317	458 053		568 199
Immobilisations financières				
TOTAL	187 317	458 053		568 199

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui	5 470	26 223		31 693
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	5 284	4 477		9 761
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	2 154	7 098		9 252
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	12 909	37 797		50 706
TOTAL GENERAL (I+II+III)	12 909	37 797		50 706

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	2 787	2 787	
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	4 683	4 683	
Autres créances			
Charges constatées d'avance	28	28	
TOTAL	7 498	7 498	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	33 598
TOTAL	33 598

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs	122 518	
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs	18 478	
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE	140 996	

Variation des fonds Propres :

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								0
Fonds propres avec droit de reprise	18 478	122 518	0					140 996
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	122 518	-122 518	0	53 034	0			53 034
Dotation consommables								0
Subventions d'investissement	12 541					-12 541	0	0
Provisions réglementées								0
Total	153 537	0	0	53 034	0	-12 541	0	194 030

Analyse des fonds dédiés à l'investissement.

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur Fonds. attribués	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au- 2ans
Fonds dédiés Instruments de Musique	12 541		4 185	8 393	
Fonds Dédiés Chalet		56 831	3 871	52 960	
Fonds dédiés Salle d'activité		337 165	6 809	330 357	
Fonds dédiés Salle Aidants Familiaux		59 846	4 223	55 623	
Fonds dédiés Green Link		3 263		3 263	
Fonds dédiés Espace Psychomoteur		70 444	11 320	59 124	
TOTAL	12 541	527 550	30 408	509 720	

Montant des fonds dédiés à l'investissement rapportés au résultat.

Amortissement des fonds dédiés	Montant repris à l'ouverture de l'exercice	Montant de la reprise de l'exercice	Montant total repris à la clôture de l'exercice
Fonds dédiés Instruments de Musique	5 043,99	4184,85	9 228,84
Fonds Dédiés Chalet		3 871,32	3 871,32
Fonds dédiés Salle d'activité		6 808,64	6 808,64
Fonds dédiés Salle Aidants Familiaux		4 222,69	4 222,69
Fonds dédiés Espace Psychomoteur		11 320,27	11 320,27
TOTAL	5 043,99	30 407,77	35 451,76

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 403	8 403		
Dettes fiscales et sociales	11 503	11 503		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20	20		
Produits constatés d'avance	30 000	15 000	15 000	
TOTAL	49 926	34 926	15 000	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	5 121
Dettes fiscales et sociales	6 404
Autres dettes	
TOTAL	11 525

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	4	
TOTAL	5	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 500 euros.

Contributions volontaires en nature :

L'association a bénéficié d'un mécénat de compétence de la Part de la Fondation Orange pour un montant de 12 343.42 €

Bénévolat

L'IRPA a bénéficié de bénévolat- actif évalué selon les modalités ci-dessous

IRPA - Contribution Volontaire en Nature	15 924
6 bénévoles actifs tournants dont :	5 560,6
- 2 co-fondateurs (missions sociales et levée de fonds)	
- 2 administrateurs tournants (fonctionnement, levée de fonds et missions sociales)	
- 1 bénévole administratif et technique	
- 1 membre tournant du conseil scientifique (missions sociales)	
Bénévolat actif de la co-fondatrice (juridique, fonctionnement et levée de fonds)	5 476,5
Bénévolat actif - Sophrologue Caycédiennne	1 516,5
Bénévolat actif - aide animatrice	3 370,1
Valorisation du temps des 6 bénévoles actifs sur la base d'un SMIC horaire brut : 10,03 € 1 journée par mois sur 11 mois, 7 heures par jour x 1,20 fois le SMIC horaire	
Valorisation du temps de la co-fondatrice : sur la base d'un SMIC horaire brut : 10,03 € 1 quart temps sur 12 mois, 7 heures par jour x 1,20 fois le SMIC horaire	
Valorisation du temps de la Sophrologue Caycédiennne : sur la base d'un SMIC horaire brut : 10,03 € 1 journée par séjour de répit, 18 séjours d'1 semaine en 2019, 7 heures par jour x 1,20 fois le SMIC horaire	
Valorisation du temps de l'aide animatrice : sur la base d'un SMIC horaire brut : 10,03 € 5 journée par séjour de répit, 8 séjours d'1 semaine en 2019, 7 heures par jour x 1,20 fois le SMIC horaire	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		EXERCICE 2019		EXERCICE 2018	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		Total	Dont générosité du Public	Total	Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		56 068,63	56 068,63	18 061,95	18 061,95
1.1 Cotisations sans contrepartie		20,00	20,00	0,00	
1.2 Dons, legs et mécénat		55 550,00	55 550,00	18 061,95	18 061,95
- Dons manuels					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Mécénat		55 550,00	55 550,00	18 061,95	18 061,95
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		498,63	498,63		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		283 868,29		305 099,23	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		244 123,58		182 726,91	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		39 744,71		122 372,32	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		30 407,77		3 246,57	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS					
TOTAL		370 344,69	56 068,63	326 407,75	18 061,95
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES		220 934,34	54 817,25	151 177,48	16 310,65
1.1 Réalisées en France		220 934,34	54 817,25	151 177,48	16 310,65
- Actions réalisées par l'organisme		220 934,34	54 817,25	151 177,48	16 310,65
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		1 251,38	1 251,38	1 751,30	1 751,30
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		1 251,38	1 251,38	1 751,30	1 751,30
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		68 787,70	0,00	39 812,77	0,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		37 797,38	0,00	11 111,12	0,00
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		0,00			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		94 607,43	0,00	37,00	0,00
TOTAL		423 378,23	56 068,63	203 889,67	18 061,95
EXCEDENT OU DEFICIT		-53 033,54		122 518,08	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		Total	Dont générosité du Public	Total	Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Bénévolat		15 923,75			
Prestations en nature					
Dons en nature		12 343,42	12 343,42		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		28 267,17	12 343,42		
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		5 476,50			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		22 790,62	12 343,42		
TOTAL		28 267,17	12 343,42		

COMPTES EMPLOIS RESSOURCES

Institut de Recherche Pratique sur l'Autisme-Compte d'emploi des ressources -					
EMPLOIS PAR DESTINATION	2019	2018	RESSOURCES PAR ORIGINE	2019	2018
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Missions sociales			1- Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France	54 817,25	16 310,65	1.1. Cotisations sans contrepartie	20,00	
- Actions réalisées par l'organisme	54 817,25	16 310,65	1.2. Dons Legs et Mécénats	55 550,00	18 061,95
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00		- Legs donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	55 550,00	18 061,95
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	498,63	0,00
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 251,38	1 751,30			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0,00			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	56 068,63	18 061,95	TOTAL DES RESSOURCES	56 068,63	18 061,95
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors Fonds dédiées)		
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du Public		
			(-) Investissement et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du Public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du Public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		
Contributions volontaires en nature	2019	2018	Contributions volontaires en nature	2019	2018
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Contributions volontaires aux missions sociales			1- Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	28 267,17	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	15 923,75	
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	5 476,50		Dons en Nature	12 343,42	
3- Contributions volontaire au fonctionnement	22 790,62				
TOTAL	28 267,12		TOTAL	28 267,17	

MAZARS

**INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES
SUR L'AUTISME**

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES SUR L'AUTISME

Siège social : Domaine de Fraisse 11250 LEUC
Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris La Défense, le 24 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

JEAN-PHILIPPE MATHOREZ